RCS : CHATEAUROUX
Code greffe : 3601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHATEAUROUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00079
Numéro SIREN : 828 285 544
Nom ou dénomination : ABCS SECURITE

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2018 sous le numéro de dépôt 8666

A-8666/2018

Procès-verbal d'assemblée générale

SASU ABCS SECURITE

RCS de Châteauroux

Capital social 1 000 €

Siège social : 14/16 Cours Saint Luc à Châteauroux (36000)

Le 12 octobre 2018 à 10 heures,

L'actionnaire unique de la société ABCS Sécurité société par actions simplifiée à associé unique au capital de 1 000 euros, dont le siège social est situé 14/16 Cours Saint Luc à Châteauroux (36000) immatriculée au RCS de Châteauroux, sous le numéro 828 285 544, ainsi que le Président de la société, Monsieur David PINTO ALVES, se sont réunis au siège social, sur convocation qui leur a été adressée individuellement.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été signée par l'actionnaire unique présent.
L'assemblée est présidée par Monsieur David PINTO ALVES, président de la société.

Le Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que l'actionnaire unique, Monsieur Mimmo CHIOVETTA, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, est présent.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont présentés à l'actionnaire :

- la copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- la feuille de présence ;
- le rapport du président ;
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le président déclare par ailleurs que les documents requis ont été adressés à l'actionnaire dans les formes et délais prévus par les statuts de la société. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président, en remplacement de M. David PINTO ALVES
- Pouvoirs à donner.

Puis lecture est donnée du rapport du président.
La discussion est ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le président propose de voter sur les résolutions figurant dans le texte des résolutions :

Première résolution

L'actionnaire unique prend acte de la démission remise par Monsieur David PINTO ALVES le 12 octobre 2018 de ses fonctions de président de la société à compter de ce jour. Il lui donne quitus entier et définitif de sa gestion.

Deuxième résolution

L'actionnaire unique décide de nommer pour une durée indéterminée, Monsieur Moussa Kevin TOURE, demeurant au 1 Place du square Pierre de Geyter à Saint Denis (93200), aux fonctions de président de la société en remplacement de Monsieur David PINTO ALVES, président démissionnaire.

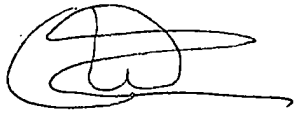
Monsieur Moussa Kevin TOURE, déclare accepter ces fonctions et déclare n'être frappé d'aucune des condamnations, incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions. Il s'engage à exercer ces fonctions dans les conditions prévues par la loi et les statuts de notre société.

Dernière résolution

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions ci-dessus adoptées.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Mimmo CHIOVETTA



Moussa Kevin TOURE « Bon pour acceptation de fonctions »

« Bon pour acceptation de fonctions »

